

Etude d'opportunité pour la mise en place d'une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants du Furans et du Gland

Synthèse

1- Le contexte et la démarche d'étude

Cette étude a été réalisée entre décembre 2012 et février 2013, par les cabinets EMA Conseil et Contrechamp.

Un territoire rural en quête d'une gestion globale de l'eau et de milieu

Bien que le **bassin versant du Furans** ait bénéficié en 1996 d'une étude consacrée à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, ce territoire n'a pas connu la mise en place d'une démarche de gestion globale et territorialisée. Cette étude démontrait pourtant que le bassin versant faisait face à des enjeux divers et variés, qui, sans être critiques, pouvaient justifier une telle démarche (inondations, eutrophisation, entretien des berges, gestion des zones humides, ...). Différents facteurs expliquent sans doute cette situation : complexité de l'organisation territoriale, multiplicité d'enjeux diffus, déficit de mobilisation des acteurs locaux et d'expression d'une volonté politique claire.

En 2008 sous l'impulsion de l'**Union des Pêcheurs du Bas-Bugey (UPBB)**, la constitution d'un groupe de travail, associant des acteurs locaux, parmi lesquels certaines collectivités locales et associations¹, ainsi que des partenaires techniques et financiers², prêts à s'investir dans le soutien à une telle démarche a permis de remettre la question sur la table. Cette étude s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle dynamique, qui intègre également le **bassin versant voisin du Gland** et **quelques autres petits affluents directs du Haut Rhône** situés entre Belley et Saint Benoît. Au total, ce territoire comprend 37 communes comptant environ 27 000 habitants sur une surface totale de 330 km².

Une étude d'opportunité, pour quoi faire ?

L'étude d'opportunité pour une gestion globale de l'eau et des cours d'eau est destinée à produire une **synthèse des problématiques liées à l'eau** sur le territoire d'étude, d'évaluer les **attentes des différents usagers et acteurs locaux** et de faire des propositions pour la **gestion future** de l'eau et des milieux aquatiques sur ce territoire.

Elle vise à identifier en priorité :

- le(s) **périmètre(s)** d'action pertinents,
- la(les) **procédure(s)** (démarche de gestion globale alliant des projets sectoriels, contrat de rivière, SAGE, ...),
- et le(s) **porteur(s) de projet** les plus adéquats pour répondre aux enjeux et objectifs mis en évidence.

1 Communautés de communes Bugey Arène Furans, Belley Bas-Bugey, Terre d'Eaux, Plateau d'Hauteville, SIVU Arène Furans, Fédération de Pêche de l'Ain, Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels.

2 Conseil régional, Conseil général, Agence de l'Eau, services de l'Etat.

Sachant qu'un certain nombre d'enjeux de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sont plus ou moins directement liés à des choix d'aménagement du territoire (urbanisation, infrastructures, destination et occupation des sols, ressources en eau, ...), le lien avec les projets et procédures d'aménagement et de développement du territoire (Pays, SCoT, CDDRA, ...) constitue également une entrée déterminante.

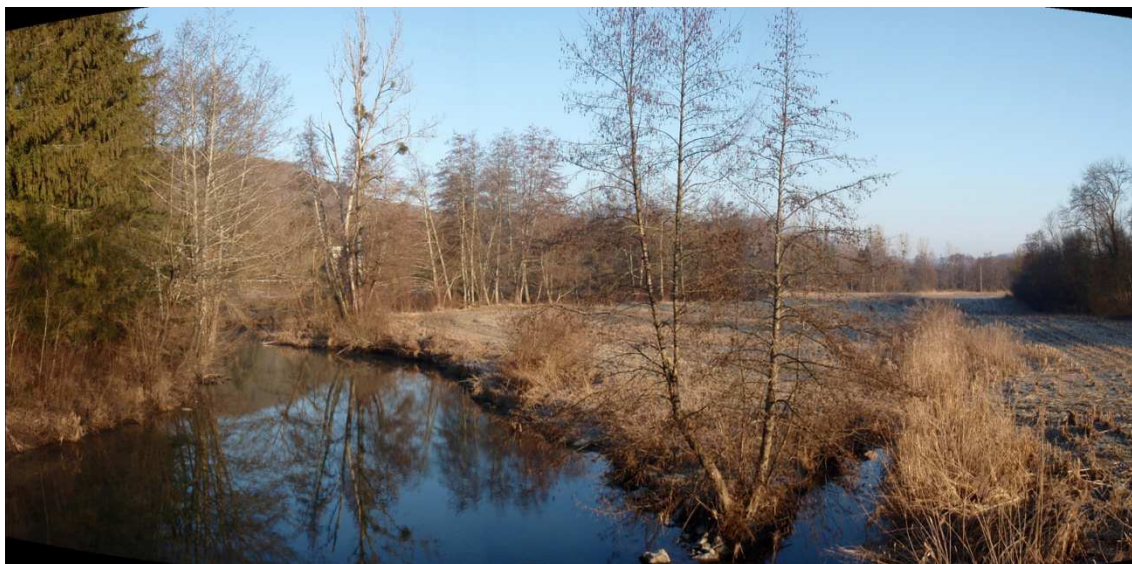
Une approche articulant expertise technique et association des acteurs concernés

Pour alimenter le diagnostic de cette étude d'opportunité, l'équipe d'étude a recueilli l'ensemble des données et des informations relevant de **deux approches distinctes mais étroitement complémentaires** :

- d'une part, le traitement et l'analyse de **l'ensemble des données existantes** (études, bases de données, connaissance de terrain, ...) permettant de produire **un diagnostic technique de la situation actuelle** le plus complet et objectif possible ;
- d'autre part, **une écoute et une analyse de l'appréhension qu'ont les acteurs concernés de la situation**, notamment en repérant leurs usages, leurs projets, les problèmes qu'ils ressentent ou non, les solutions qu'ils envisagent. Cette écoute est également conçue comme un des facteurs essentiels de l'implication des acteurs dans la démarche.

Les acteurs intéressés ont été associés tout au long de l'étude au travers d'enquêtes individuelles, de groupes de travail par type d'intérêt, de groupes de travail thématiques et de comités de pilotage. C'est à partir de la confrontation de ces deux approches qu'a été effectué le repérage :

- **des enjeux actuels ou à venir**, susceptibles d'être portés au nom de l'intérêt général,
- **des pistes d'actions** susceptibles de répondre à ces enjeux
- **des cadres et moyens nécessaires** pour y parvenir (périmètre, procédure, portage).



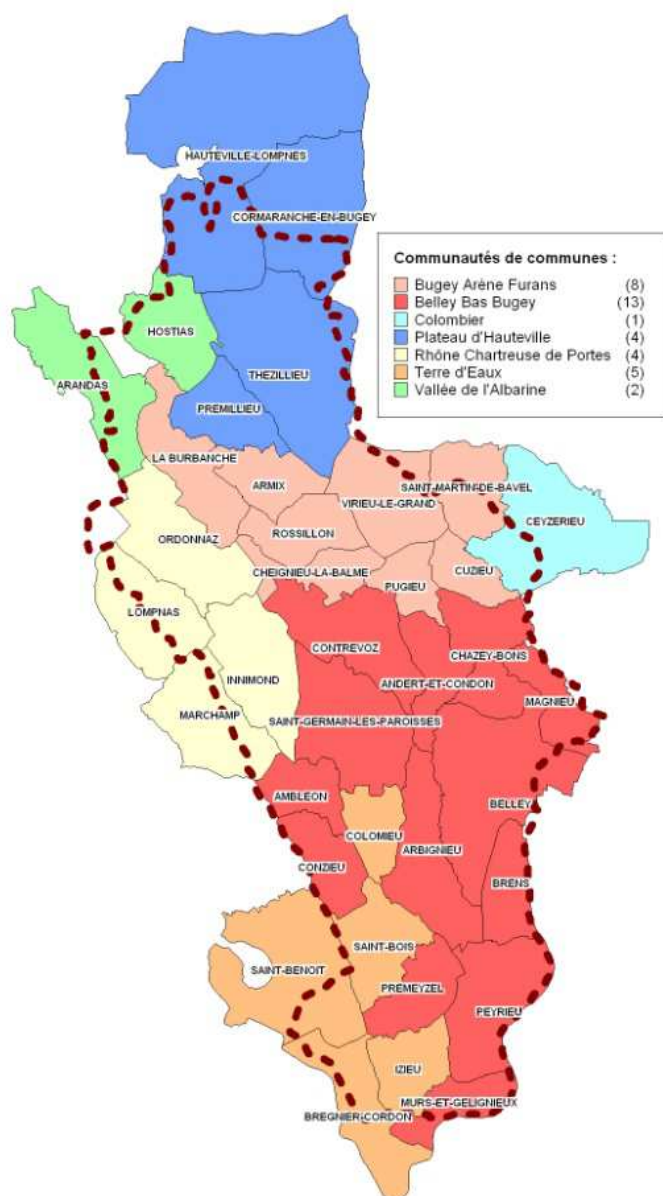
2- Etat des lieux et diagnostic des bassins versants du Furans et du Gland

Le territoire d'étude

Les cours d'eau et milieux concernés

- 2 cours d'eau principaux, le Furans et le Gland, et des sous-bassins associés (affluents de ces cours d'eau et petits affluents directs du Rhône : Ousson, ...).
- De nombreux lacs (Lacs des Hôpitaux, Lac d'Armaille, Lac de Chavolet, ...) et zones humides.
- Un bassin topographique de 250 km² (160 Furans / 90 Gland) mais de l'ordre de 330 km² si on l'élargit au bassin hydrogéologique connu (secteurs ouest et nord).
- Un territoire borné au nord par le bassin de l'Albarine, à l'est par celui du Séran et à l'ouest par les bassins de petits affluents directs du Rhône hors démarche.

Les intercommunalités actuelles concernées



- 37 communes appartenant à 7 communautés de communes dont 4 principales :
 - Belley Bas Bugey
 - Bugey Arène Furans
 - Terre d'Eaux
 - Plateau d'Hauteville
- 9 communes dites « périphériques », concernées par une faible partie de leur territoire ou uniquement par le jeu des écoulements souterrains : Hauteville Lompnes, Cormaranche en Bugey, Hostias, Arandas, Ordonnaz, Lompnaz, Innimond, Marchand et Ceyzérieu.

Les contextes environnemental et socio-économique

<i>Contexte environnemental</i>	
<i>Thème</i>	<i>Points à retenir</i>
Climat	<ul style="list-style-type: none"> • Pluviométrie soutenue, de 1200 mm d'eau/an en plaine à 1600 mm/an en altitude, relativement constante sur l'année, avec minima en juillet
Hydrogéologie	<ul style="list-style-type: none"> • Les eaux s'infiltrant dans le karst, les hauts bassins sont pauvres en ressources de sub-surface, sauf au niveau des nappes d'accompagnement des cours d'eau • Présence de pertes, réseaux karstiques souterrains et résurgences de moyenne ampleur (ex. de la Source des Gasses) • Vaste nappe alluviale du Rhône en lien avec nappes du Furans médian et aval, et du Gland aval
Hydrologie	<ul style="list-style-type: none"> • Régime pluvio(-nival) avec hautes eaux de décembre à mars et basses eaux de juillet à septembre (tendant à se prolonger sur l'automne) • Hydrologie moyenne globalement soutenue (module de 20 à 40 l/s/km²) • Crues : pics relativement peu marqués et propagation relativement lente (pentes assez faibles, occupation des sols naturelle, zones d'expansion des crues préservées) • Etiages : relativement tamponnés (QMNA₅= 3 à 4,5 l/s/km²) • Pertes naturelles conduisant à l'assèchement récurrent du Furans amont (de Rossillon aux sources des Gasses) et de l'Arène médiane - manque de données sur le Gland
Aménagement des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Moulins et captage de la source des Hôteaux entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle • Construction de la voie ferrée et de la pisciculture entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle • Curage du Furans, rectification/recalibrage de l'Agnin dans les années 1960 • Augmentation de la pression agricole (maïsculture) et forestière (populiculture) dans les années 1970 à 1990, accompagné du drainage de vastes zones humides (Furans, Arène, Agnin ...)
Milieux naturels remarquables	<ul style="list-style-type: none"> • 4 grands ensembles naturels couvrant et débordant du territoire d'étude : Gorges de l'Albarine et Cluse des Hôpitaux au nord, Bas Bugey de l'ouest au centre, Bassin de Belley du centre à l'est, le Rhône et ses annexes au sud • De nombreuses zones humides ponctuelles et linéaires qui participent à la richesse naturelle de ce territoire : lacs, marais, cours d'eau et bordures de cours d'eau, tourbières, bras morts (lônes) du Rhône, ... • ... zones humides qui ont contribué à justifier la démarche Natura 2000 « Milieux remarquables du Bas Bugey », dont le DOCOB est validé depuis 2011 - Connaissances et reconnaissances en cours de consolidation (animation par le CEN Rhône Alpes) • 11 milieux remarquables (lacs, marais, tourbières, ...) confiés en gestion au CEN Rhône Alpes

Contexte socio-économique et occupation des sols	
Thème	Points à retenir
Population	<ul style="list-style-type: none"> • 27 000 habitants en 2012 dans les 37 communes du territoire, un peu moins de 20 000 sans les communes « périphériques » • 3 communes principales : Belley (9000), Virieu le Grand et Brens (1100) ; la moitié des communes ont moins de 300 habitants • Densité moyenne très faible sur l'amont (~25 hab./km²), faible dans le bassin médian et les communes périphériques (~40 hab./km²) et plus élevée dans le bassin aval (~115 hab./km²) • Population touristique résidant sur le bassin estimée en pointe à 10 000 personnes (dont 8 500 en résidences secondaires, notamment situées sur le haut bassin)
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • 33 communes comptent plus de 90% de logements individuels • relative ancienneté du parc de logements, avec 62% des logements antérieurs à 1975
Occupation des sols	<ul style="list-style-type: none"> • 61% du territoire couvert par des espaces forestiers ou naturels, 23% par des surfaces agricoles, 13% par des prairies (fauche ou pâture) et 3% par des zones urbaines et péri-urbaines • Gradient amont - aval : espaces forestiers et naturels et prairies diminuant au profit des autres espaces agricoles (cultures) et des zones urbanisées
Gestion de l'eau et des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des cours d'eau : <ul style="list-style-type: none"> ○ SIVU d'Aménagement et d'Entretien du Furans et de l'Arène, né au début des années 1960 au moment des travaux de curage, regroupant 10 communes riveraines du Furans et de l'Arène - ne s'occupe plus que d'entretien classique du lit et des berges ○ Communes riveraines du Rhône adhérant au Syndicat du Haut Rhône ○ Association foncière Colomieu - Saint Germain les Paroisses créée sur l'Agnin au moment des travaux d'aménagement (récemment dissoute) • Gestion de l'eau potable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Majoritairement gérée à l'échelle communale (25 communes) ○ 3 SIE locaux (réunissant 2 à 5 communes) et quelques communes du nord alimentées par le SIE du Valromey • Gestion de l'assainissement collectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Très majoritairement géré à l'échelle communale (32 communes) ○ Seule la CC Terre d'Eaux a pris cette compétence • Gestion de l'assainissement non collectif : pour moitié géré à l'échelon communal et pour moitié par les intercommunalités (CC)

Diagnostic croisé

Trois secteurs partageant des enjeux et associant les bassins du Furans et du Gland

Au lieu de distinguer les bassins du Furans et du Gland, le découpage du territoire le plus pertinent suit une logique altitudinale et géomorphologique. Sont ainsi identifiés 3 grands secteurs en « bandes longitudinales », avec des enjeux communs en leur sein et des liens amont - aval entre eux :

- **Secteur 1 - Les « zones karstiques » sur les hauteurs Nord et Ouest des bassins du Furans et du Gland :** Il s'agit de zones aux très faibles densités de population et très majoritairement couvertes de forêts et prairies avec 2 enjeux majeurs :
 - Limitation des sources de pollution diffuse liées à l'élevage et/ou à l'assainissement domestique en vue de préserver les ressources en eau (sources) et de réduire les risques de transfert des pollutions notamment bactériologiques.
 - Préservation / valorisation de zones humides et de lacs d'altitude intéressants (Thézillieu, les Hôpitaux, Ambléon, ...).

- **Secteur 2 - Les hauts bassins de l'Arène, du Furans, de l'Armaille et du Gland,** avec à la fois des milieux relativement préservés et des pressions, qui sans être forcément très marquées, les impactent du fait de leur relative fragilité. Les enjeux majeurs sont :
 - Problèmes de qualité des eaux d'origine domestique et agricole impactant certaines ressources vulnérables (sources captées, puits de Colomieu) et les milieux aquatiques (« bruit de fond » de nitrates, légère eutrophisation).
 - Impact du manque naturel d'eau pouvant être accru par le cumul de prélèvements pour l'eau potable (sources de l'Arène, de l'Armaille, du Gland ...) ou celui, important, de la Source des Hôteaux, doublé d'un manque de données quantifiées.
 - Maillage important de zones humides remarquables ponctuelles ou associées aux cours d'eau, présentant un double intérêt pour la biodiversité et en tant que sites d'accueil potentiel du public (cascades, gorges, lacs, ...).

- **Secteur 3 - Le bassin moyen du Furans, les bassins inférieurs de l'Arène, du Furans et du Gland et la plaine du Rhône,** qui concentre la population et les activités économiques du territoire (Belley, Virieu le Grand, Chazey Bons, Brens, Arbignieu et Brégnier Cordon). Les cours d'eau et zones humides les bordant y ont subi quelques décennies d'aménagement (curage, drainage, ...) en lien avec l'urbanisation et l'intensification agricole. Les enjeux de ce secteur sont variés :
 - Qualité de l'eau : rejets d'assainissement domestique ponctuels, eaux pluviales urbaines sur Belley, pollution diffuse en lien avec la maïsiculture, pollution de la décharge des Errupts en cours de résorption.
 - Impact possible du cumul des prélèvements pour l'irrigation, associés à des pompages en nappe importants pour l'eau potable (puits de Brens ...) le long du Furans, du ruisseau des Pues et secondairement du Gland aval.
 - Risques très ponctuels d'inondation (Virieu le Grand, Pugieu, Chazey Bons).
 - Zones humides remarquables situées notamment en bord de cours d'eau dégradées (déconnection des annexes, enfouissement du lit, coupe excessive des arbres, ...).

- Divers points d'intérêt liés à l'eau, ponctuels et dispersés (patrimoines naturels, moulins, ...), qui gagneraient sans doute à être mis en valeur et en lien avec les centres d'intérêt liés au fleuve Rhône (Via Rhôna, Musée du Haut Rhône, ...).

Une perception disparate d'enjeux essentiellement diffus

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques n'apparaît pas comme une thématique à fort enjeu pour les acteurs locaux, comme en témoignent la faible affluence lors des diverses réunions de consultation des acteurs concernés, ainsi que les questions explicites sur la pertinence d'une gestion globalisée, voire les réticences à cet égard (craintes de contraintes supplémentaires). Par ailleurs, le caractère diffus de la plupart des enjeux et la quasi-absence de « points noirs », appréhendés par la plupart des acteurs (en dehors du devenir de la source captée des Hôteaux et le blocage du projet de la STEP de Conzieu) ne favorisent pas cette mobilisation.

Cependant, certaines problématiques bénéficient d'une certaine reconnaissance de la part des élus. Il s'agit notamment de problèmes relatifs à la qualité des ressources en eau potable en lien avec le retard en assainissement de certaines communes ou à certaines pratiques agricoles (élevage, maïs), même si la gestion essentiellement communale de l'assainissement et de l'eau potable provoque des ressentis disparates. S'ajoutent à l'amont, des craintes sur la pérennité des ressources en eau potable sur le long, relayées par la mise en place de premières mesures d'économie (« chasse » aux fuites, tarification progressive).

La perception des autres thématiques varie davantage suivant la sensibilité des acteurs :

- Concernant l'état des milieux physiques, subsistent des écarts de vision sur les modalités adaptées de gestion des cours d'eau, avec une focalisation sur la restauration et l'entretien des berges. Mais le poids des facteurs structurels en jeu (modalités d'aménagement du territoire, urbanisation, pratiques agricoles,...) est tel que peu d'acteurs perçoivent les modalités d'un traitement approfondi de ces questions.
- La valorisation du patrimoine naturel ou bâti est davantage mise en avant par les acteurs de l'amont ou extérieurs au territoire ; ceux de l'aval paraissant davantage tournés vers les initiatives actuelles de valorisation autour de l'axe Rhône. Ce qui n'empêche pas la plupart des acteurs de témoigner d'un attachement bien réel à ce patrimoine de proximité, mais sans en envisager la valorisation à des fins touristiques.

Le territoire vécu se distingue et se reconnaît « en creux » vis-à-vis de l'extérieur tout en présentant des disparités internes. Si le Rhône et les reliefs du massif du Bugey dessinent clairement ce territoire, il apparaît quelque peu « en marge », plus tourné vers la Savoie que vers l'Ain. Quant aux acteurs locaux, ils assument pour la plupart « leur retard », qu'il s'agisse de gestion concertée de l'eau ou de la mise en place d'un SCoT.

Ce qui n'empêche pas que le territoire soit également marqué par des disparités internes de vision des enjeux : Les acteurs des parties karstiques se situent dans un entre-deux entre montagnes et piémont, avec des enjeux sur la ressource mais des incertitudes sur leurs liens avec les parties plus à l'aval. Les acteurs des parties amont paraissent plus attachés au patrimoine lié à l'eau, mais restent partagés sur l'ampleur à donner à sa valorisation. Les acteurs de l'aval sont pour leur part davantage tournés vers le Rhône, qu'ils valorisent déjà activement.

La perspective à court terme de fusion des principales intercommunalités du territoire devrait cependant favoriser une capacité à agir à l'échelle des 2 bassins versants.

3- Propositions d'actions et d'une « stratégie » pour le bassin Furans - Gland

Cette dernière phase de l'étude a été menée à l'automne 2012.

Le cadre institutionnel et réglementaire

Le comité de bassin Rhône Méditerranée a approuvé le 20 novembre 2009, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2010-2015. Il contient un programme de mesures (PdM) qui identifie par cours d'eau les actions clés indispensables pour l'atteinte du « bon état des eaux » d'ici 2015 (avec éventuelle dérogation en 2021 et 2027), objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Les cours d'eau du territoire d'étude appartiennent au sous-bassin SDAGE HR_05_04 « Affluents RD du Rhône entre Sérans et Ain ». Le PdM 2010-2015 préconise, pour les cours d'eau affluents RD du Rhône entre le Sérans et l'Ain :

- la mise en place d'un dispositif de gestion concertée,
- d'acquérir des connaissances sur les pollutions toxiques et les pressions de pollution en général,
- de réaliser un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique du milieu et des altérations physiques et secteurs artificialisés,
- de définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole : 7 ouvrages prioritaires sont déjà identifiés par les services de l'Etat,
- de créer un ouvrage de substitution (point concernant la source des Hôteaux).

Les pistes d'actions prioritaires proposées

Qualité des eaux

<i>Enjeux principaux</i>	<i>Pistes d'actions principales</i>
Problème de qualité de l'eau des ressources captées	Aider la mise en place et le respect des périmètres de protection Aider les communes à trouver une solution en cas d'abandon de sources (Prémillieu, la Burbanche, Contrevoz, Armix, Ambléon, Conzieu, Colomieu, Arbignieu, Saint-Germain-les-Paroisses, ...)
Pollution diffuse liée à l'élevage	Faire appliquer les règles existantes Aider les agriculteurs à trouver une solution / épandage
Pollution liée à l'assainissement domestique (AC et ANC)	Assainissement collectif : derniers « petits » projets en cours ou prévus STEP de Conzieu (blocage ARS01 à lever) + amélioration de certains réseaux et/ou STEP (Virieu le G., Chazey-Bons et Belley) Assainissement non collectif : compiler les diagnostics afin de déterminer les secteurs prioritaires
Pollution industrielle/artisanale + décharge Errupts + Rejets pluviaux urbains	Rejets industriels/artisanaux + Rejets d'eaux pluviales urbaines : améliorer la connaissance des risques / diagnostic Décharge des Errupts : suivre le projet de réhabilitation (instance « ouverte » sur la base de la CLIS)
Pollution diffuse liée à la maïsiculture	Engager une démarche partenariale de diagnostic-sensibilisation + actions d'accompagnement de l'amélioration des pratiques

Quantité d'eau (ressources en eau)

<i>Enjeux principaux</i>	<i>Pistes d'actions principales</i>
Impact quantitatif du captage de la source des Hôteaux	Lancer une étude opérationnelle destinée à faire le point sur les usages actuels de l'ouvrage et à étudier des solutions alternatives
Problème quantitatif au niveau de certaines sources captées	Reprendre, à l'échelle de chaque commune concernée, les conclusions du SDAEP de l'Est de l'Ain (CG01) + réflexions liées sur la qualité de l'eau afin d'asseoir le diagnostic Aider les communes à trouver une solution en cas d'abandon de sources (Prémillieu, la Burbanche, Thézillieu, Armix, SIE Cheignieu la Balme, ...)
Impact quantitatif du cumul des prélèvements sur les cours d'eau (enjeu à confirmer)	Engager une démarche partenariale de diagnostic-sensibilisation sur l'irrigation Etablir un diagnostic quant à l'impact sur l'hydrologie d'étiage et le niveau des nappes (enjeu à confirmer) du cumul des prélèvements
Question du débit réservé au niveau de la prise d'eau de la pisciculture (enjeu à confirmer)	Veiller au respect du débit réservé dans le tronçon court-circuité Envisager éventuellement la révision de ce débit réservé sur des bases biologiques

Aménagement, gestion des risques, qualité physique et entretien des cours d'eau

<i>Enjeux principaux</i>	<i>Pistes d'actions principales</i>
Continuité écologique : ouvrages prioritaires à aménager ou effacer	Ouvrages prioritaires : 2 ouvrages en cours de prise en charge + 5 ouvrages à étudier (solutions techniques)
Etat physique des cours d'eau et potentiel de restauration + Nombreuses zones humides remarquables	Lancer une étude hydromorpho-écologique : état des lieux - diagnostic, proposition de scénarios de restauration chiffrés Secteurs pré-identifiés : haut Furans (marais des Hôteaux et de Rossillon), Arène aval et Agnin Zones humides de manière plus large : Consolider/poursuivre le travail engagé via Natura 2000 (animation foncière, plans de gestion, actions d'entretien, sensibilisation et valorisation ...)
Besoin en entretien des cours d'eau, aménagement et gestion des risques	Doter le territoire d'une compétence technique (technicien de rivière) Réaliser les plans d'entretien et dossiers DIG pour les cours d'eau n'en disposant pas + mettre à jour le plan d'entretien Furans Renforcer les liens avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire en informant le technicien de rivière des projets des collectivités Gestion curative des risques (érosions, ...) : les travaux « lourds » doivent faire l'objet d'une approche globale et d'une expertise

Valorisation et protection des milieux aquatiques, activités récréatives et touristiques

<i>Enjeux principaux</i>	<i>Pistes d'actions principales</i>
Cours d'eau et zones humides remarquables	Compiler un inventaire des espaces les plus intéressants Poursuivre au niveau local le porter à connaissance, l'insertion aux PLU et la gestion avec les propriétaires
Sites d'intérêt naturel et paysager (lacs, gorges, cascades...) et Petit patrimoine bâti (moulins, ponts, ...)	Etablir une stratégie de valorisation/protection des espaces naturels aquatiques et humides, et du petit patrimoine bâti (associant Pays, Natura 2000, CDESI-PDESI, ENS, les CC, ...) Mise en réseau des sites et valorisation touristique à envisager de manière coordonnée, voire groupée ou liée

	Résoudre la problématique de multi-usages et qualité de l'eau du lac de Virieu
Lien au Rhône et aux territoires voisins	Réfléchir à la place du Rhône dans la réflexion territoriale (avec le Syndicat du Haut Rhône) et aux liens aux territoires voisins (Chautagne, ...)
Activités récréatives liées à l'eau + Tourisme pêche	Intérêt à faire se connaître les différents usagers Tourisme pêche : une carte à jouer ? en gardant à l'esprit sa dépendance au retour à une meilleure qualité piscicole du Bas Furans notamment
Education à l'environnement	Fédérer/conforter le réseau d'acteurs opérationnels en vue de proposer un « catalogue » commun d'animations Développer l'offre et susciter la demande, auprès des scolaires et des autres publics (grand public, élus, touristes, ...)

Les propositions stratégiques de l'équipe d'étude

Périmètre

L'équipe d'étude estime que **le périmètre d'étude actuel associant 37 communes constitue un périmètre pertinent de gestion** dans le cadre d'une future démarche globale sur les bassins du Furans et du Gland.

L'intégration des autres petits cours d'eau « orphelins » plus à l'aval le long du Rhône ne paraît pas nécessaire (les enjeux sur ceux-ci ayant une dimension très locale). Si **le rapprochement avec le Séran** pourrait être envisagé à plus long terme, **il ne paraît pas opportun aujourd'hui, ni dans les quelques années à venir**. Ce choix tient au fait que les enjeux techniques ne se recoupent que partiellement et à l'écart d'avancement des deux territoires vis-à-vis de la gestion de leurs milieux aquatiques (le bassin du Séran devrait signer son premier Contrat de rivière début 2014). **Ce n'est qu'à une échéance de 5 à 10 ans que ce rapprochement pourrait être envisagé**, quand le bassin Furans Gland aura « rattrapé son retard » sur celui du Séran.

Procédure

L'équipe d'étude n'estime pas nécessaire dans les 3 à 5 ans à venir de **s'engager dans une démarche « lourde » de Contrat de bassin**, qui risquerait de décourager la motivation actuelle d'agir du territoire.

En revanche, elle propose d'engager, hors procédure labellisée, un « **Programme global de gestion physique des cours d'eau et zones humides** », incluant toutes les études, travaux et actions liées (sensibilisation...) portant sur la gestion physique des milieux : entretien classique des cours d'eau, restauration physique des cours d'eau et zones humides, protection et valorisation de ces milieux,...

Les autres actions portant sur la qualité et la quantité de la ressource en eau, également réfléchies et « poussées » de manière globale, seront menées de manière indépendante, hors procédure. L'animation de la concertation nécessaire à l'ensemble de ces actions, ainsi que l'aide technique souhaitée par les communes sur des actions plus ponctuelles (AEP, assainissement) doivent nécessairement s'appuyer, le plus tôt possible, sur **l'embauche d'un « animateur - technicien de rivière » commun à l'ensemble du territoire**.

Portage

La réflexion sur le portage a donné lieu à l'évocation de 2 alternatives tenant compte notamment :

- De l'existence du SIVU Arène Furans, qui gère l'entretien classique du lit et des berges du Furans et de l'Arène à l'échelle des 10 communes riveraines de ces cours d'eau. **Les élus impliqués se montrent cependant conscients des limites de leur action** au regard de leurs moyens (tant financiers qu'humains) et souhaitent voir cette gestion évoluer, vers plus de professionnalisme et des pratiques respectant davantage les fonctionnalités naturelles des cours d'eau.
- Du projet de création d'une « grande » intercommunalité du Bas Bugey, résultant de la fusion des CC Belley Bas Bugey, Bugey Arène Furans, Colombier et Terre d'Eaux, soit 3 des 4 communautés principales intégrées au périmètre d'étude. Le périmètre de cette future intercommunalité devrait être définitivement arrêté mi-2013 et le choix de ses futures compétences à la fin 2013, pour une mise en place définitive début 2014. **Les élus du territoire ont montré une certaine motivation de travail à cette échelle**, même si certains élus des communes du Gland amont se sentent moins concernés et/ou craignent d'être entraînés dans une démarche qui dépasse leurs enjeux locaux.

Comme le montre le tableau suivant, l'analyse des atouts et contraintes de ces deux hypothèses a mis en évidence un net avantage en faveur de la seconde hypothèse.

	<i>Hypothèse 1 Structure syndicale spécialisée</i>	<i>Hypothèse 2 Future « grande » intercommunalité</i>
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence dédiée donc centrale • Engagement explicite des communes et intercommunalités concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans la réflexion et la dynamique locale de regroupement en cours • 27 des 37 communes du bassin intégrées dans cette structure • Bénéfice direct des moyens techniques, administratifs et financiers de la CC • Facilitation de la mise en relations de compétences complémentaires (planification, environnement, aménagement, tourisme,...)
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à créer de nouvelles structures dans un contexte de regroupement (élus, Etat) • Structure à créer de toute pièce • Structure potentiellement isolée • Absence de ressources propres et nécessité de définir des clefs de répartition financière entre collectivités membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de conventionnement avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ le SIVU de l'Albarine pour 5 communes ○ le SM Séran pour 2 communes ○ les communes ou la CC Rhône Chartreuse de Portes pour 4 communes • Risque éventuel de marginalisation de cette compétence facultative / optionnelle au sein de la CC

Sur cette base, l'équipe d'étude considère la future « grande » intercommunalité du territoire comme la structure locale « à venir » la plus pertinente pour porter la démarche envisagée. Sinon, elle doute fortement de la capacité du territoire de mettre en œuvre à court terme une solution définitive intermédiaire alternative.

Cette hypothèse oblige cependant à envisager la période conduisant jusqu'à la création effective de cette intercommunalité (début 2014), sur la base de deux options :

- Poursuite d'un portage délégué à la CC de Belley Bas Bugey, comme pour cette étude,
- Portage par le SIVU Arène Furans.

Avec les atouts et contraintes suivants :

	Option 1 <i>Portage délégué à la CC Belley Bas Bugey</i>	Option 2 <i>Portage par le SIVU Arène Furans</i>
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif ayant fait ses preuves • En cohérence avec la fusion des CC • Option offrant au technicien de disposer des moyens existants de la CC Belley Bas Bugey (services administratif, bureaux,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le SIVU dispose de la compétence statutaire nécessaire
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • La CC Belley Bas Bugey ne dispose pas de la compétence statutaire nécessaire • Quid en cas de non engagement de la future CC sur cette compétence ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure n'ayant pas de moyens propres et ne disposant pas des moyens d'investir à court terme (personnel, locaux, véhicule) • Option peu porteuse d'avenir • Jugement défavorable des élus du SIVU

L'équipe d'étude estime que la **Communauté de communes Belley Bas Bugey doit poursuivre son rôle de porteur délégué**, en association formalisée par une convention avec les autres communautés de communes et le SIVU Arène Furans, **sous condition que la future Communauté de communes valide mi-2013 la prise de compétences correspondante** (actions relatives au futur « Programme global de gestion physique des milieux aquatiques et humides des bassins Furans Gland », animation de la démarche globale, des études et autres actions à portée ou intérêt global). L'embauche de l'animateur - technicien de rivière pourrait donc se faire assez rapidement (septembre 2013), ainsi que le lancement des premières études nécessaires. Pour les travaux en revanche, il faudra soit compter sur les compétences actuelles du SIVU Arène Furans en phase transitoire dans la limite de son périmètre d'action, soit attendre la prise de compétences de la future intercommunalité.

Les partenaires de l'étude d'opportunité :

Les 4 intercommunalités principales et les financeurs

